COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 13 septembre 2010

THB-CP(2010) LD4

COMITÉ DES PARTIES
CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

4e réunion du Comité des Parties

Strasbourg, 13 septembre 2010
Salle G.03, Agora

LISTE DES POINTS DISCUTÉS ET DES DÉCISIONS PRISES

Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains
Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques – DG-HL

I. OUVERTURE DE LA 4e RÉUNION DU COMITÉ DES PARTIES ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Le *Comité des Parties* de la *Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains* (ci-après dénommés respectivement « le Comité » et « la Convention ») a tenu sa 4e réunion le 13 septembre 2010 à Strasbourg, sous la présidence de l'Ambassadeur Zurab TCHIABERASHVILI. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté par le Comité, figure à l'annexe I. La liste des participants à la réunion fait l'objet de l'annexe II.

II. DÉBAT THÉMATIQUE INTITULÉ « PARTENARIATS ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES AGISSANT DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : NÉCESSITÉ D'UNE ACTION COORDONNÉE »

1. Conformément à la décision qu'il a prise à sa 3e réunion (21 septembre 2009), le Comité a tenu un débat thématique intitulé « partenariats entre organisations internationales agissant dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains : nécessité d'une action coordonnée ». Le Président a souhaité la bienvenue aux membres[1], aux participants[2] et aux observateurs[3] du Comité. Il a salué également les membres du *Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains* (GRETA) invités à participer à la réunion.

2. Le débat a été ouvert par M^{me} Maud DE BOER-BUQUICCHIO, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe. Dans son allocution, M^{me} DE BOER-BUQUICCHIO a souligné l'importance de la Convention et a confirmé que le Conseil de l'Europe était prêt à apporter sa contribution propre à la lutte contre la traite des êtres humains, au moyen de cet instrument juridique complet et de son mécanisme de suivi, composé du GRETA et du Comité des Parties. L'Ambassadeur Thomas HAJNOCZI, Vice-président du Comité des Parties, s'est adressé à son tour aux participants du débat et leur a présenté un exposé sur le thème principal du débat : les partenariats, notamment sur la manière de les envisager du point de vue de la Convention. M^{me} Hanne Sophie GREVE, Présidente du GRETA, a souhaité également la bienvenue aux participants et les a informé des principaux résultats des activités du GRETA, ainsi que de l'état d'avancement du premier cycle d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention par les Parties.

3. Le Comité des Parties a pris note avec grand intérêt des interventions des représentants d'organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales. Ces interventions ont porté essentiellement sur les activités de lutte contre la traite menées actuellement par ces organisations, ainsi que sur la manière dont, selon ces organisations, il serait possible d'améliorer la coopération et la coordination entre les acteurs internationaux de la lutte contre la traite des êtres humains.

---

[1] Conformément à la règle 2.a. des Règles de procédure du Comité des Parties, les membres du Comité des Parties sont les représentant(e)s au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe des Etats membres parties à la Convention (Albanie, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, France, Géorgie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, « l'ex-République yougoslave de Macédoine » et Royaume-Uni).

[2] Conformément à la règle 2.b. des Règles de procédure, les participant(e)s du Comité sont les représentant(e)s au Comité des Ministres des Etats membres qui ont ratifié la Convention mais pour lesquels elle n'est pas encore entrée en vigueur (Azerbaïdjan et Irlande) et les représentant(e)s au Comité des Ministres des Etats membres qui ont signé la Convention mais ne l'ont pas encore ratifiée (Andorre, Estonie, Finlande, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lituanie, Saint-Marin, Suisse, Turquie et Ukraine). Les participant(e)s comprennent aussi des représentant(e)s du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne.

[3] Conformément à la règle 2.c. des Règles de procédure, le Comité peut autoriser sur une base ad hoc des organisations internationales gouvernementales à envoyer des représentant(e)s comme observateurs/observatrices à ses réunions, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (BHCDH), l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Interpol et Europol. Le Comité peut autoriser sur une base ad hoc des organisations internationales non gouvernementales à envoyer des représentant(e)s comme observateurs/observatrices à ses réunions, notamment Amnesty International, Anti-Slavery International, La Strada International et la Fédération internationale Terre des Hommes (FITDH).

4. En guise de conclusion, le Président du Comité des Parties a récapitulé les principaux aspects qui ont été évoqués au cours du débat. Le Président a notamment souligné que, pour améliorer l'efficacité de la lutte internationale contre la traite des êtres humains, il serait nécessaire de prendre un certain nombre de mesures :

   - renforcer la coordination des activités de différents types menées par les organisations internationales pour éviter la répétition inutile d'activités, notamment au vu des contraintes financières et budgétaires auxquelles ces organisations sont actuellement soumises ;
   - tirer le meilleur parti de la compétence et de l'expertise que possède chaque organisation dans son domaine spécifique, en développant au maximum les avantages comparatifs des différentes organisations, ce qui permettra une utilisation plus efficace de ressources de plus en plus limitées ;
   - encourager la signature et la ratification des deux instruments internationaux juridiquement contraignants[4] en vigueur dans ce domaine, et faire mieux connaître leurs principales dispositions ;
   - favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les organisations internationales au sujet de leurs activités, de leurs programmes de travail et de leurs priorités en matière de prévention de la traite des êtres humains, de lutte contre la traite et de protection de ses victimes ;
   - recenser les domaines où il serait possible de mener des activités communes, qui bénéficieraient de l'apport, du soutien institutionnel et des ressources de plusieurs organisations internationales ;
   - organiser régulièrement des réunions de coordination entre organisations internationales, y compris en exploitant pleinement le potentiel des formats de coopération existant, établis sous l'égide de ces organisations (par exemple, l'Alliance de l'OSCE, le UN.GIFT) des réunions entre les chefs des secrétariats des différentes organisations internationales, ainsi que des réunions entre les présidents ou représentants politiques des principaux organes ou comités qui, au sein de ces organisations, sont responsables de la lutte contre la traite des êtres humains, afin d'échanger des informations sur leurs grands projets et les principales activités prévues ;
   - poursuivre la coopération active déjà engagée avec la société civile, en particulier avec les ONG qui participent à la lutte contre la traite des êtres humains.

5. Au nom du Comité des Parties, le Président a remercié les participants pour leur contribution active au débat thématique et a appelé toutes les organisations à s'employer sans relâche à renforcer leurs partenariats dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains.

III. ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT(E) ET DU/DE LA VICE-PRÉSIDENT(E) DU COMITÉ DES PARTIES

6. Conformément à la règle 4 de ses Règles de procédure, le Comité a procédé à l'élection de son nouveau/de sa nouvelle Président(e) et de son nouveau/de sa nouvelle Vice-président(e). L'Ambassadeur Zurab TCHIABERASHVILI (Géorgie) a été réélu Président pour un second mandat d'un an prenant effet au 13 septembre 2010 et l'Ambassadeur Thomas HAJNOCZI (Autriche) a été réélu Vice-président, également pour un second mandat d'un an prenant effet au 13 septembre 2010.

IV. ÉTAT DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS DE LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS [STCE n°197]

7. Le Comité a constaté avec satisfaction que, depuis sa 3e réunion (21 septembre 2009), la Convention avait été ratifiée par 4 Etats membres supplémentaires et signée par 2 Etats membres supplémentaires, ce qui a porté le nombre total de ratifications à 30 et le nombre de signatures à 13. Le Comité a invité une nouvelle fois les États membres du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait, les États non membres ayant participé à l'élaboration de la Convention ainsi que l'Union européenne, à signer et/ou ratifier la Convention. Il a appelé aussi les autres Etats non membres à adhérer à la Convention.

V. INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS INTÉRESSANT LE COMITÉ DES PARTIES

8. Le Comité a pris note de la progression des travaux du GRETA. Il s'est réjoui en particulier que le GRETA avait ouvert le premier cycle d'évaluation en février 2010, en envoyant le *Questionnaire pour l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par les Parties - Premier cycle d'évaluation* (« le questionnaire ») aux dix premiers Etats à être devenus parties à la Convention. Le Comité a observé avec satisfaction que ces dix Etats ont tous soumis leurs réponses.

[4] Le *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes* et la *Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains*.

9. Conscient de la charge de travail actuelle du GRETA, de l'augmentation du nombre des Parties à la Convention et des difficultés actuelles relatives au budget du GRETA et au personnel du secrétariat de la Convention, le Comité a noté que le Conseil de l'Europe était en train de finaliser le budget pour 2011 ; dans ce contexte, le Comité a réaffirmé la nécessité de garantir une augmentation des ressources financières et, surtout, humaines qui seront allouées aux activités du mécanisme de suivi au cours des prochaines années, pour que ce mécanisme puisse remplir le rôle essentiel qui est le sien, et notamment pour que le GRETA soit en mesure de mener à bien le premier cycle d'évaluation conformément au calendrier joint au questionnaire.

10. Le Comité s'est félicité de l'adoption de la *Résolution 1702 (2010) de l'Assemblée parlementaire* intitulée « La lutte contre la traite des êtres humains : promouvoir la convention du Conseil de l'Europe » et de sa *Recommandation 1895 (2010)* sur le même thème. Le Comité a pris note des informations données par M[me] Doris STUMP, représentante de l'*Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*, au sujet de la conférence interparlementaire sur la lutte contre la traite des êtres humains qui sera organisée par l'Assemblée parlementaire le 3 décembre 2010 à Paris. Le Comité a demandé à être informé des résultats de cette conférence.

11. Le Comité a pris note des informations sur les activités des organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales qui ont été présentées lors du débat thématique. En particulier, il a pris note des informations, fournies par le Secrétariat, portant sur les discussions en cours, au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen, au sujet de la *Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène, ainsi que la protection des victimes*. Le Comité a exprimé l'espoir que la nouvelle législation en train d'être élaborée dans ce domaine au sein de l'UE tiendra compte du mécanisme de suivi déjà instauré en vertu de la Convention du Conseil de l'Europe ; le Comité a décidé de suivre de près tous faits nouveaux en la matière.

12. Le Comité s'est réjoui de l'adoption, le 17 juin 2010, par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, de la *Résolution 14/2 sur la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*. Le Comité a relevé notamment que, dans cette Résolution, le Conseil des droits de l'homme invite les gouvernements à encourager la mise en œuvre des instruments internationaux juridiquement contraignants concernant la lutte contre la traite des personnes, et à promouvoir une approche concertée et globale pour prévenir et combattre la traite des personnes. Le Comité a également pris note de la Résolution 64/293 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en vertu de laquelle a été adopté, le 30 juillet 2010, le *Plan d'action mondial des Nations Unies contre la traite des personnes*.

13. En outre, le Comité a pris note des informations concernant la préparation de la 12[e] réunion du *Groupe de coordination entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE*, qui se tiendra le 22 octobre 2010 à Vienne. Le Comité a relevé également que la Présidente et le Premier Vice-président du GRETA ont rencontré la *Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains de l'OSCE*, ainsi que des agents d'autres entités de l'OSCE, lors d'une réunion organisée par le secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe le 22 juin 2010 à Paris. Le Comité s'est réjoui de la décision d'organiser régulièrement des réunions de coordination entre la Présidente du GRETA et la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains de l'OSCE, ainsi que des réunions entre les deux secrétariats, afin d'éviter les doubles emplois et d'améliorer la coordination des activités du Conseil de l'Europe et de l'OSCE dans ce domaine considéré comme prioritaire par les deux organisations.

14. Enfin, le Comité a pris note du lancement, le 2 juillet 2010, de la *Campagne paneuropéenne pour l'indemnisation des victimes de la traite* (COMP.ACT), qui est menée par Anti-Slavery International et La Strada International, en coopération avec des partenaires dans 14 pays. Le Comité a rappelé que cette campagne se fonde sur les dispositions de l'article 15 « *Indemnisation et recours* » de la Convention du Conseil de l'Europe et bénéficie du soutien institutionnel du Conseil de l'Europe.

VI. DATE DE LA 5e RÉUNION : 6 DÉCEMBRE 2010

15. Le Comité a rappelé qu'il a décidé de tenir sa prochaine réunion le 6 décembre 2010.

16. Il a rappelé aussi que, lors de la prochaine réunion, l'une de ses tâches principales consistera à élire deux nouveaux membres du GRETA afin de pourvoir les deux sièges qui restent vacants. Le Comité a attiré l'attention de ses membres sur le délai de dépôt des candidatures à cette élection : selon la

Résolution CM/Res(2008)7 relative aux règles pour la procédure d'élection des membres du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), les noms des candidats doivent parvenir au Secrétaire Général le 6 octobre 2010 au plus tard. En outre, le Comité a rappelé que, dans une lettre du 12 avril 2010 adressée au Président du Comité des Parties, la Présidente du GRETA a décrit les compétences que devraient posséder les deux nouveaux membres du GRETA ; le Comité a demandé instamment à ses membres d'en tenir compte lors de la désignation des candidats.

VII. QUESTIONS DIVERSES

17. Le Comité a pris note du départ de M^{me} Marta REQUENA, qui a quitté son poste de Secrétaire Exécutive de la Convention le 1er septembre 2010 pour celui de chef de la Division du droit international public et de la lutte contre le terrorisme, qui relève de la Direction du conseil juridique et du droit international public. Le Comité a noté également que c'était M. Christos GIAKOUMOPOULOS, Directeur des monitorings, qui exercerait les fonctions de Secrétaire Exécutif *ad interim* de la Convention. Le Comité a remercié chaleureusement M^{me} REQUENA pour son travail exemplaire et le dévouement remarquable avec lequel elle a œuvré pour la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre la traite ; il a salué notamment sa contribution à la rédaction et à la promotion de la Convention du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à la conception et à la mise en place du mécanisme de suivi. Le Comité a souhaité à M^{me} REQUENA plein succès dans ses nouvelles fonctions.

18. Le Comité des Parties s'est réjoui de la nomination au poste de Secrétaire Exécutive de la Convention de M^{me} Petya NESTOROVA, qui était chef de Division au secrétariat du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT). M^{me} NESTOROVA prendra ses nouvelles fonctions le 15 octobre 2010.

VIII. ADOPTION DE LA LISTE DES POINTS DISCUTÉS ET DES DÉCISIONS PRISES

19. Le Comité a adopté la présente liste des points discutés et des décisions prises, laquelle, conformément à la règle 11 de ses Règles de procédure, est publique.

Annexe I

Ordre du jour

I. OUVERTURE DE LA 4e RÉUNION DU COMITE DES PARTIES ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

II. DEBAT THEMATIQUE SUR LES « PARTENARIATS ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES AGISSANT DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : NÉCESSITÉ D'UNE ACTION COORDONNÉE »

1. Discours d'ouverture par ***Mme Maud de Boer Buquicchio***, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

2. Discours d'introduction

M. Zurab Tchiaberashvili*, Président du Comité des Parties, Représentant Permanent de la Géorgie auprès du Conseil de l'Europe*

M. Thomas Hajnoczi*, Vice-Président du Comité des Parties, Représentant Permanent de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe*

Mme Hanne Sophie Greve*, Présidente du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA)*

3. Discours des représentants des organisations internationales intergouvernementales

Mme Maria Grazia Giammarinaro*, Représentante spéciale et Coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)*

Mme Katerina Markovova*, Adjointe au Chef de la Délégation de l'Union Européenne auprès du Conseil de l'Europe*

M. Martin Fowke*, Administrateur responsable, Unité contre la traite des personnes et le trafic illicite des migrants, Division des opérations, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)*

Mme Caroline O'Reilly*, Chef, Programme d'Action Spécial pour Combattre le Travail Forcé, Organisation Internationale du Travail*

M. Andreas Halbach*, Chef, Mission spéciale de liaison, Organisation internationale pour les migrations (OIM)*

M. Steve Harvey*, Chef d'unité adjoint, O. 8 - Réseaux de criminalité organisée en Europe du Sud-est, Europol*

M. Olivier Beer*, Représentant, Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) auprès des Institutions européennes à Strasbourg*

4. Discours des représentants des organisations internationales non-gouvernementales

Mme Jill Heine*, Conseillère juridique, Amnesty International*

Mme Klara Skrivankova*, Coordinatrice du programme anti-traite, Anti-Slavery International*

Mme Marieke van Doorninck*, Conseillère en affaires publiques, La Strada International*

M. Pierre Cazenave*, Agent régional pour les droits de l'enfant, Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale, Fédération Internationale Terre des Hommes*

5. Résumé du Président concernant le débat thématique

***M. Zurab Tchiaberashvili**, Président du Comité des Parties, Représentant Permanent de la Géorgie auprès du Conseil de l'Europe*

III. ÉLECTION DU/DE LA PRÉSIDENT(E) ET DU/DE LA VICE-PRÉSIDENT(E) DU COMITÉ DES PARTIES

IV. ÉTAT DES SIGNATURES ET RATIFICATIONS DE LA CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS [STCE nº 197]

V. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS INTÉRESSANT LE COMITÉ DES PARTIES

VI. DATE DE LA 5e RÉUNION : 6 DÉCEMBRE 2010

VII. QUESTIONS DIVERSES

VIII. ADOPTION DE LA LISTE DES POINTS DISCUTÉS ET DES DÉCISIONS PRISES

Annexe II

Liste des Participant(e)s

Members of the Committee of the Parties
Membres du Comité des Parties

ALBANIA/ALBANIE

M. Fatjon PENI
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

ARMENIA/ARMÉNIE

Ms Nazeli HAMBARZUMYAN
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

AUSTRIA/AUTRICHE

Mr Thomas HAJNOCZI
Vice-Chair of the Committee of the Parties
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe

Mr Valon HAXHIU
Attaché
Permanent Representation
to the Council of Europe

BELGIUM/BELGIQUE

M. Freddy GAZAN
Conseiller général adjoint à la Politique criminelle
Service de la Politique Criminelle

BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Zdenko MARTINOVIĆ
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

BULGARIA/BULGARIE

Mr Mihail BOZHKOV
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

CROATIA/CROATIE

Ms Anica DJAMIĆ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative to the Council of Europe

Mr Ivan MINTAS
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

CYPRUS/CHYPRE

Mr Stavros HATZIYIANNIS
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

DENMARK/DANEMARK

Mr Claus von BARNEKOW
Ambassador
Permanent Representative
to the Council of Europe

FRANCE

Mme Mélanie BILOCQ
Adjointe au représentant permanent
auprès du Conseil de l'Europe

GEORGIA/GÉORGIE

Mr Zurab TCHIABERASHVILI
Chair of the Committee of the Parties
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative to the Council of Europe

LATVIA/LETTONIE

Ms Aiga Liepina
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative to the Council of Europe

Ms Jelena HLUDNEVA
Attaché
Permanent Representation
to the Council of Europe

LUXEMBOURG

M. Philippe MORES
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

MALTA/MALTE

Mr Joseph LICARI
Ambassador
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

MOLDOVA

Mme Tatiana PÂRVU
Ambassadeur
Représentante Permanente
auprès du Conseil de l'Europe

M. Dinu VATAMAN
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

MONTENEGRO/MONTÉNÉGRO

Mr Zoran JANKOVIC
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
[Apologised/Excusé]

NETHERLANDS/PAYS BAS

Ms Claudia PIETERSE
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

Mr Robert ZELDENRUST
Ambassador, Special Envoy for Security Matters
Ministry of Foreign Affairs

NORWAY/NORVÈGE

Mr Jo HØVIK
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

Ms Inge JORDBANKE
Intern/trainee
to the Permanenet Representation
to the Council of Europe

POLAND/POLOGNE

Mr Robert DRZAZGA
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

PORTUGAL

M. João PATRÍCIO
Représentant Permanent Adjoint
auprès du Conseil de l'Europe

M. Luís B. SEQUEIRA
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

ROMANIA/ROUMANIE

Ms Oana ROGOVEANU
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

SERBIA/SERBIE

Ms Dragana FILIPOVIĆ
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

SLOVAK REPUBLIC/RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Soňa DANOVÁ
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

Ms Diana BABUŠKOVÁ
Intern/Trainee
to the Permanent Representation

SLOVENIA/SLOVÉNIE

Mr Damjan BERGANT
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

SPAIN/ESPAGNE

M. Pablo DESPORTES BIELSA
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

SWEDEN/SUÈDE

Ms Fredrike TAMAS-HERMELIN
Counsellor
Permanent Representation to the Council of Europe

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA"/ « L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE »

Ms. Elena BODEVA
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

Mr Chris FREESTONE
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

Participants of the Committee of the Parties
Participants du Comité des Parties

Ratifying States/
États ayant ratifié la Convention

AZERBAIJAN/ AZERBAÏDJAN
(CETS N°197 enters into force on 1/10/2010)

Mr Marat KANGARLINSKI
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

IRELAND/ IRLANDE
(CETS N°197 enters into force on 1/11/2010)

Ms Breda WALSHE
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

Signatory States/ États signataires

ANDORRA/ANDORRE

Mme Florència ALEIX
Représentante permanente adjointe
auprès du Conseil de l'Europe

ESTONIA/ESTONIE

Ms Karen TIKENBERG
Deputy Permanent Representative
to the Council of Europe

FINLAND/FINLANDE

Tanja LEIKAS-BOTTÀ
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Hans-Dieter HEUMANN
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

GREECE/GRECE

M. Georgios DASKALOPOULOS
Adjoint au Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe

HUNGARY/HONGRIE

Ms Judit JÓZSEF
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

ICELAND/ISLANDE

Mr Thórir IBSEN
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

ITALY/ITALIE

Mr Sergio BUSETTO
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe

LITHUANIA/LITUANIE

Mr Gediminas ŠERKŠNYS
Ambassador Extraordinary
and Plenipotentiary
Permanent Representative
to the Council of Europe
[Apologised/Excusé]

SAN MARINO/SAINT-MARIN

Mme Michela BOVI
Représentante Permanente Adjointe
auprès du Conseil de l'Europe

Ms Ilaria SALICIONI
Ministry for Foreign and Political Affairs

SWITZERLAND/SUISSE

M. Paul WIDMER
Ambassadeur Extraordinaire
et Plénipotentiaire
Représentant Permanent
auprès du Conseil de l'Europe
[Apologised/Excusé]

TURKEY/TURQUIE

Mr Berlan Pars ALAN
Head of Migration Department
Deputy Directorate General of Migration, Asylum and Visa
Directorate General of Consular Affairs
Ministry of Foreign Affairs

UKRAINE

Mr Serhii SHEVCHUK
Deputy to the Permanent Representative
to the Council of Europe

Council of Europe Bodies / Organes du Conseil de l'Europe

**COMMITTEE OF MINISTERS/
COMITÉ DES MINISTRES**

Mr Zurab TCHIABERASHVILI
Thematic Co-ordinator on Equality and Trafficking (TC-ET)
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative of Georgia
to the Council of Europe

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Doris STUMP
Vice-Chair of the Committee on Equal Opportunities for Women and Men
Conseil national
Switzerland

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE/
CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Ian MICALLEF
President ad interim of the Congress
[Apologised/Excusé]

**COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS /
COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Thomas HAMMARBERG
Commissioner of Human Rights
[Apologised/Excusé]

**CONFERENCE OF INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS OF THE COUNCIL OF EUROPE/
CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON-GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

International Intergovernmental Organisations/ Organisations intergouvernementales internationales

**EUROPEAN UNION /
UNION EUROPÉENNE**

Ms Kateřina MARKOVOVA
Deputy to the Head of Delegation
to the Council of Europe

Observers of the Committee of the Parties
Observateurs du Comité des Parties

International Intergovernmental Organisations/
Organisations intergouvernementales internationales

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME /
OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (UNODC/ONUDC)

Mr Martin FOWKE
Officer-in-Charge
Anti-Human Trafficking & Migrant Smuggling Unit
Division of Treaty Affairs

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION / ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (ILO / OIT)

Ms Caroline O'REILLY
Head, Special Action Programme
to combat Forced Labour

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES / AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS(UNHCR)

Mr Olivier BEER
Representative, UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR MIGRATION / ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (IOM/OIM)

Mr Andreas HALBACH
Head of Special Liaison Mission in Austria

ORGANIZATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE /
ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE (OSCE)

Ms Maria Grazia GIAMMARINARO
Special Representative and Co-ordinator for Combating Trafficking in Human Beings

Ms Vera GRACHEVA
Senior Adviser
Office of the Special Representative and Co-ordinator for Combating Trafficking in Human Beings

EUROPOL

Mr Steve HARVEY
Deputy Head of Unit
O. 8 - OC Networks South East Europe

International non-governmental Organisations/
Organisations internationales

AMNESTY INTERNATIONAL

Ms Jill HEINE
Legal Adviser

ANTI-SLAVERY INTERNATIONAL

Ms Klara SKRIVANKOVA
Trafficking Programme Co-ordinator

LA STRADA INTERNATIONAL

Ms Marieke VAN DOORNINCK
Advisor Public Affairs

INTERNATIONAL FEDERATION TERRE DES HOMMES / FÉDÉRATION INTERNATIONALE TERRE DES HOMMES (IFTDH/ FITDH)

Mr Pierre CAZENAVE
Regional Child Rights Officer
Terre des Hommes Regional Office
for Central and Eastern Europe

Others/Autres

GROUP OF EXPERTS ON ACTION AGAINST TRAFFICKING IN HUMAN BEINGS/ GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

Mme Vessela BANOVA (bulgare)
[Apologised/Excusée]

Ms Louise CALLEJA (Maltese)
[Apologised/Excusée]

Ms Josie CHRISTODOULOU (Cypriot)
[Apologised/Excusée]

Mr Davor DERENCINOVIC (Croatian)

Mr Vladimir GILCA (Moldovan)

Ms Hanne Sophie GREVE (Norwegian)
President of GRETA

M. Nicolas LE COZ (français)
Premier Vice-Président du GRETA

Ms Alexandra MALANGONE (Slovak)

Ms Nell RASMUSSEN (Danish)

Mme Leonor RODRIGUES (portugaise)

Ms Gulnara SHAHINIAN (Armenian)
Second Vice-President of GRETA
[Apologised/Excusée]

M. Robert STRATOBERDHA (albanais)

Ms Diana TUDORACHE (Romanian)

Secretariat/Secrétariat

Ms Maud de BOER-BUQUICCHIO
Deputy Secretary General of the Council of Europe

Directorate General of Human Rights and Legal Affairs / Direction générale des Droits de l'homme et des affaires juridiques

M. Philippe BOILLAT
Directeur Général

Directorate of Monitoring/ Direction des Monitorings

Secretariat of the Council of Europe Convention on Action against Trafficking in Human Beings (GRETA and the Committee of the Parties) / Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA et Comité des Parties)

E-mail : trafficking@coe.int
Fax: +33 3 88 41 27 05

M. Christos GIAKOUMOPOULOS
Directeur des Monitorings
Secrétaire Exécutif *ad interim*

Ms. Petya NESTOROVA
Executive Secretary (as of 15 October 2010)

Mr David DOLIDZE
Administrator

Mme Claudia LAM
Administratrice

Ms Carolina LASÉN-DIAZ
Administrator

Ms Giovanna MONTAGNA
Secretarial Assistant

Mme Ina ZALLEMI
Visiteuse d'étude

Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe/ Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe

Committee on Social Cohesion of the Congress/ Commission de la Cohésion Sociale du Congrès

Ms Muriel GRIMMEISSEN
Co-Secretary of the Committee on Social Cohesion of the Congress

Parliamentary Assembly

Secretariat of the Parliamentary Assembly

Ms Sonia SIRTORI
Head of the Secretariat
Committee on Equal Opportunities for Women and Men

Mr Guillaume PARENT
Administrateur
Secretariat de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes

Ms Sylvie AFFHOLDER
Secrétaire de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes

Interpreters/Interprètes

Mme Cynera JAFFREY

Mme Barbara GRUT

Mr Grégoire DEVICTOR